



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

AGRÉÉ PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT À LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

ARIÈGE - AVEYRON - GERS
HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES
LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

LIGUE MIDI-PYRÉNÉES

Siège Social

Palais de la Pétanque
42, avenue Frédéric Estèbe
31200 Toulouse
Tél. : 05 61 57 56 32

Siège Administratif

Ligue Midi-Pyrénées
Boulodrome du Marché-gare
Boulevard Chantilly
82000 MONTAUBAN
Tél. / Fax : 05 63 20 28 85

REUNION DE LA LIGUE MIDI-PYRENEES MONTAUBAN LE 6 JUIN 2009

Présents :

- **C.D. 09** ⇒ Messieurs Christian CLOTTE, Jean-Joseph ALMEIDA, Raymond REY,
- **C.D. 12** ⇒ Messieurs Jacques EDOUARD, André ROUTABOUL, Madame Fabienne GLADIN
- **C.D. 31** ⇒ Messieurs Michel LE BOT, Francis MOUREY, Madame Marie-Madeleine CLAMENS, Docteur Jean-Claude AMIEL
- **C.D. 32** ⇒ Messieurs Bernard HUILLET, Pascal FORNARESO, Madame Georgette MALONNI
- **C.D. 46** ⇒ Monsieur Bernard DESSEAUX, Jean GAUBERT
- **C.D. 65** ⇒ Messieurs Paul FILBET, Jean-Jacques CHARRUAUD, Jean Maurice RINGENBACH
- **C.D. 81** ⇒ Messieurs Jean-François CHAFFRET, Pierre PRAT, Joseph MARTINEZ
- **C.D. 82** ⇒ Messieurs Laurent ROUGIER, Alain GARCES, Joël DESSAINT

Monsieur Hubert CERVANTES, Président de la Commission technique

Monsieur Jean-Claude DUBOIS, Président de la Commission des arbitres

Madame Chantal CASSAIGNEAU, Présidente de la Commission Féminine

Monsieur Marcel COSTES, Responsable de la formation

Monsieur Guy VONE, Président de la Commission de jeu provençal

Monsieur Jacques LACOSTE, CD 46

Excusés : Monsieur Guy RAYNAL

ALLOCUTION DE BIENVENUE

Le président du Comité de Tarn-et-Garonne Laurent ROUGIER, souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants, s'excusant par avance des imperfections qui pourraient survenir dans l'organisation du championnat.

TOUR D'HORIZON DU PRESIDENT DE LIGUE

Le Président remercie chacun de s'être soustrait à ses obligations familiales et/ou professionnelles afin de participer à cette matinée de travail.

Il remercie le Comité du Tarn et Garonne qui, avec un renouvellement de bureau proche de 80 % et de nouveaux élus aux postes clés (président, secrétaire, trésorier), a pris en charge l'organisation de cette Grande Ligue qui, comme chacun sait, est l'équivalent d'un petit championnat de France.

Depuis le dernier congrès, on doit se féliciter d'une succession de bonnes nouvelles :

- ✓ élection d'Alain CANTARUTTI et Jean Claude DUBOIS à la FD, pour lesquels les membres de la ligue avaient soutenu la candidature.
- ✓ élection d'Alain CANTARUTTI à la tête de la Fédération.

Pour avoir participé aux premières réunions du Conseil National à MARSEILLE, toutes les chamailleries de la période des élections sont dissipées. Chacun s'est investi dans des missions bien précises. Souhaitons que notre Fédération soit repartie d'un bon pied.

- ✓ Remerciements et félicitations aux départements qui ont changé de Président avec des successions pas faciles à assurer : dans l'Aveyron, après le départ de Michel GANTOU, dans le Gers après le départ d'Alain CANTARUTTI, dans le Haute Garonne après les départs de Paul CALASTRENC et d'Yvon LAURENS.
- ✓ Election de Claude AZEMA au comité National Olympique et sportif : une élection pas facile face à des Fédérations très représentatives (ex : le rugby).
- ✓ Nouvelle licence : pas de problème majeur ni dans l'approvisionnement ni dans les délivrances. Bon travail de chacun.
- ✓ Gestion concours : le président est surpris de la vitesse avec laquelle chacun l'a exploité. Bonne réactivité de la part de tous sur les tirages au sort, la gestion des compétitions.

☛ Mise en garde sur ces deux derniers points : comme chacun a pu le lire dans le dernier compte rendu de la FD, dès le 1^{er} janvier 2010, la nouvelle licence sera obligatoire, aucune dérogation ne sera faite. Elle pourra être renouvelée dès le 12 novembre 2009 auprès des comités respectifs.

Le président fait remarquer que le dernier PV de la FD montre un retour en arrière sur l'organisation des Championnats : une décision prise par le comité directeur de la FD relative à l'organisation des championnats doublettes et tête à tête, se trouve quelques mois plus tard modifiée par les mêmes personnes, sans même que la décision précédemment modifiée n'ait été appliquée. Il en est de même des championnats de France minimes (passés à 64 avec l'aval de tous) qui repassent à 128.

🚩 Jean-Claude DUBOIS justifie ce revirement en expliquant que le nouveau Président de la FD, qui se veut à l'écoute des joueurs, souhaite privilégier la base et permettre à un champion d'une catégorie de participer au championnat de l'autre. Le retour du Championnat minimes a été décidé à la demande pressante de certains comités.

🚩 Alain GARCES : on ne touche pas la *base*, car au niveau des championnats de France ce n'est pas la base qui participe, mais bien l'*élite*.

☛ Le problème majeur reste l'organisation de nos championnats de Ligue : notre championnat se trouve dénaturé, peu représentatif du niveau des joueurs puisque tous les champions en triplettes, mimines, cadets, juniors et féminines sont absents. Si la Fédération ne revient pas sur cette organisation, Alain GARCES s'engage à ne plus délivrer de maillots de Champions de Ligue, à ne plus organiser de Championnat de Ligue, mais simplement un qualificatif Ligue, qualifiant pour le France.

APPROBATION DU CONGRES DE LIGUE DE JANVIER 2009

Intervention du CD 82 : regrette que les décisions prises en réunion de ligue ne soit pas suivies d'effet, notamment au niveau de l'habillement sur le championnat de ligue doublette provençal : ce sujet sera développé au cours des questions diverses.

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

COMPTE RENDU FINANCIER

A la date du 05 juin 2009, les recettes s'élèvent à 9968,54 € (dont la moitié est les affiliations des Comités auxquelles est venu s'ajouter un complément de subvention du Conseil Régional au titre de l'année dernière de 1000 €) et les dépenses à 10 029,25 €. Le compte de résultat fait apparaître un solde négatif de 60 €.

Situation compte bancaire :

Banque postale : 6496,19 €

Caisse d'épargne : 33610,49 €

SAOS : 380,10 €

Compte rendu de la commission des finances :

Elle s'est réunie ce matin. Le budget prévoyait 33 500 € de recettes prévisionnels et incluait une baisse approximative de licences de 3,61 %. Or, les premiers chiffres font apparaître une baisse comprise entre 9 et 17 %. En faisant une projection et en restant sur ce rythme, on perdrait une recette de base de 2 000 € auquel il faut ajouter une baisse possible de la subvention du CNDS.

Problème des frais de remboursement par la Ligue aux joueurs qui vont aux championnats de France : la ligue rembourse à hauteur de 0,25€ / km. Certains comités remboursent sur la base du kilométrage de « *Mappy* » ou « *ViaMichelin* » (qui sont des valeurs calculées sur le cours du pétrole à l'instant T) sur une base inférieure à la Ligue, avec des particularités propres à chacun. Après de savants calculs, la commission des finances propose des indemnités kilométriques fixées à 0,20 €/km : cette indemnité ferait réaliser une économie de 700€/an pour la Ligue. Cette proposition est soumise à l'approbation des membres de la Ligue. Après un tour de table, cette proposition est votée à l'unanimité. L'article 13 du règlement intérieur sera corrigé en ce sens. Il est rappelé que l'indemnité est maintenue à 0,25 €/km pour les dirigeants et membres de la Ligue.

BILAN DES 6 PREMIERS MOIS DE LA SAISON

- 1) Concours Nationaux
 - MILLAU : 256 équipes. RAS
 - TARBES : 160 équipes. RAS
- 2) Nombre des licenciés par départements

C.D.	Licences 2008	Licences validées au 17/01/09		Licences validées au 13/02/09		Licences validées au 13/03/09		Licences validées au 16/04/09		Licences validées au 15/05/09		Licences validées au 04/06/09	
		Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
09	3792	846	22,31	1756	46,31	2250	59,34	2823	74,45	2984	78,69	3073	81,04
12	4665	1156	24,78	2489	53,35	3346	71,73	3892	83,43	4009	85,94	4030	86,39
31	16194	5065	31,28	10154	62,70	12005	74,13	12999	80,27	13536	83,59	13779	85,09
32	4133	1196	28,94	2417	58,48	3200	77,43	3572	86,43	3659	88,53	3700	89,52
46	2957	415	14,03	1624	54,92	2220	75,08	2440	82,52	2531	85,59	2569	86,88
65	1960	367	18,72	1031	52,60	1382	70,51	1673	85,36	1764	90,00	1803	91,99
81	5568	1669	29,97	3381	60,72	4206	75,54	4602	82,65	4823	86,62	4875	87,55
82	4815	1195	24,82	2454	50,97	3423	71,09	3874	80,46	4113	85,42	4176	86,73
Total	44084	11909	27,01	25306	57,40	32032	72,66	35875	81,38	37419	84,88	38005	86,21

Le président fait remarquer que notre ligue accuse un léger retard par rapport à la saison précédente qui, à la même période, totalisait déjà plus de 90 % de son effectif : 38 000 licences contre 44 000 l'année dernière soit une perte de 6 000 licences pour la ligue.

La cause :

1. peu probable que cela tienne au certificat médical ou à la photo (qui n'a pas été demandé dans tous les départements) mais bien plutôt à un phénomène de société qu'est la crise économique actuelle, qui touche les entreprises et par effet les foyers.
2. le nombre de licence baissant, les clubs augmentent le prix de la licence. Les clubs bénéficiant d'un boulodrome couvert préfèrent distribuer des cartes de membre à 10 ou 15 €.
3. La population vieillissante n'est pas compensée par l'arrivée de jeunes.
4. Le climat qui règne sur nos terrains de pétanque parfois est malsain et l'argent pourri nos compétitions.

🚩 Dr Jean Claude AMIEL soulève le problème de la vente de bière sur les terrains.

🚩 Alain GARCES reconnaît qu'aujourd'hui les collectivités locales accordent de plus en plus difficilement des subventions et la buvette reste une source de recette non négligeable pour nos clubs.

CHAMPIONNATS DE LIGUE 2010

Championnats par équipes de Clubs : projet de Joseph CANTARELLI

Championnat de clubs national : l'arbitre national ou ligue, devant être désigné par la commission d'arbitrage de la ligue, Jean Claude DUBOIS est chargé de le désigner pour les 3 rencontres de GAILLAC et les 2 rencontres de LABASTIDE, en les choisissant dans un rayon géographique proche de la compétition. La FD apportant une aide de 500 € aux clubs, le président propose que la ligue prenne en charge les 5 indemnités d'arbitrage sur la base d'un forfait de 30 € par arbitre.

Proposition acceptée par tous. Pour les équipes qui sont qualifiées pour la 1^{ère} année, il n'y aura pas de descente en niveau ligue.

Championnat de ligue 2010 : au niveau ligue, il y aura 8 clubs qui montent, plus 2 équipes de 2009 qui restent en ligue.

Championnat de ligue 2009 : à FIGEAC les 14 & 15 novembre 2009, se déroulera la finale, avec 4 clubs : le président propose que celui qui gagne, monte au niveau national, celui qui perd la finale, reste en ligue. Les 2 clubs qui perdent le matin disputent une partie de barrage et le vainqueur reste en ligue. A la sortie nous retrouvons nos 10 équipes et les 2 groupes de 5. Cette proposition ne soulevant aucune contestation est votée à l'unanimité. Ce règlement devra être revu tous les ans.

En conséquence, l'article 11 du règlement devra être modifié en ce sens : « *l'équipe championne de ligue monte au niveau national. Le finaliste et le vainqueur des barrages opposant les perdants des ½ finales restent en Ligue. Toutes les autres équipes redescendent au niveau départemental* ».

Championnat par équipes jeunes : En 2009, 5 départements l'ont mis en place : le 31 - 32 - 65 - 81 - 82. Sur le projet présenté au Congrès en janvier 2009, les ¼ de finale se déroulent le 08 novembre, à VALENCE D'AGEN pour zone nord (4 équipes, champions des CD 81 et 82 et finalistes des CD 31 et 32) et à LANNEMEZAN pour la zone sud (4 équipes, champions des CD 31, CD 32 et 65 et finalistes du CD 81). La finale le 15 novembre à FENOUILLET.

Championnats de ligue : Concentration des championnats sur un même week-end : les résultats des ligues qui l'ont mise en place semblent peu satisfaisants, en termes d'organisation, de fatigue des joueurs, des organisateurs, des arbitres et des heures de finales trop tardives.

Cf. projet distribué et commenté en cours de réunion avec 3 W.E. complets de 3 jours (voir annexe).

Proposition finale : garder le calendrier des championnats comme ils se déroulent actuellement.

Championnats doublette et tête à tête ligue : dans notre Ligue, ils se déroulent le même jour alors que la FD les a séparé. Après plusieurs suggestions, il est décidé :

↳ Doublettes seniors (2 qualifiés par départements, champions et vice champions) : le samedi à 8h30. Vétérans et doublettes féminins, samedi à 14h00.

↳ Tête à tête senior et féminin (2 qualifiés par départements, champions et vice champions) le dimanche à partir de 9 heures.

Championnat doublette provençal : ramener le nombre d'équipes à 32 (au lieu de 64)

Création d'un championnat de ligue provençal triplette à 16 équipes. Guy VONE est chargé de réunir la commission de jeu provençal pour travailler sur le projet.

Rappel des dates des championnats de ligue :

- Grande ligue de juin : 5 & 6 juin CD 09, à PAMIERS
- Ligue provençal triplette : 12 & 13 juin CD 31 (lieu à confirmer)
- Ligue provençal doublette : 19 & 20 juin CD 82 (lieu à confirmer)
- Vétérans : 4 & 5 septembre CD 82, à MONTAUBAN
- Mixte : 23 & 24 octobre CD 32, à PUYCASQUIER

QUESTIONS DIVERSES

✓ Le président informe que le CD 82 a un joueur forfait pour le championnat tête à tête de PAMIERS (double qualification, en tête à tête et en doublette). Les perdants des ½ n'ayant pas voulu disputer une partie de barrage, cette place est proposée au TARN (ayant le Champion de Ligue

en titre, il n'avait qu'une équipe à qualifier). Cette proposition reçoit l'aval de tous les Comités, y compris celui cité.

✓ Alain GARCES demande à Marcel COSTES, que faut-il envisager pour la catégorie Benjamins ? Aucune directive de la FD à ce jour.

✓ Le président propose d'organiser dans la Ligue, une journée pour les minimes, cadets et juniors FEMININES, avec des ateliers, des matchs etc. Un tour d'horizon des écoles de pétanque fait apparaître des licenciées féminines, que l'on ne les retrouve pas dans les compétitions. La FD est prête à consentir une subvention pour cette journée. A chacun de réfléchir sur le sujet, la commission des jeunes et commission féminine pouvant présenter un projet pour 2010.

↳ CD 09 : RAS

↳ CD 12 : RAS

↳ CD 31 :

✓ Dr Jean Claude AMIEL : une rubrique médicale a été créée sur le site de la HG. Serait-il possible d'en faire autant sur le site de la Ligue ? OUI, prendre contact avec la secrétaire administrative de la ligue. Il rappelle l'obligation pour un joueur qui suit un traitement d'être muni de son AUT, sous peine d'être sanctionné voire suspendu en cas de contrôle sur un championnat et de figurer sur une liste anti-dopage. La demande d'AUT prend au moins 1 mois.

Contrôle cannabis : au dernier trimestre 2008, il y a eu 48 contrôles positifs au cannabis, dans le sport en général. La FD sanctionne mais le législateur aussi. Il faut savoir qu'une personne est contrôlée positive 1 semaine après la prise de cannabis, une personne qui fume 2 pétards par semaine est contrôlé positif chronique.

Dépistage gratuit de diabète sur les championnats en HG : très bonne perception auprès des participants, avec environ 20% de dépistage positif, notamment auprès de jeunes. Propose ses services sur le Championnat à PAMIERS. Installation nécessaire : une table et une chaise.

Présente l'éthylotest et le défibrillateur.

✓ Michel LEBOT :

- dans le cadre du partenariat du CD31 et de « La Dépêche du Midi » cette dernière propose d'étendre le partenariat à la ligue MP, sur le championnat des Clubs. Rendez-vous est proposé au président de Ligue.

- fait part de la demande d'un partenariat avec la banque CIC : pour tout joueur de pétanque qui ouvrirait un compte au CIC :

▪ si le joueur est mineur : la CIC reverse 20 € au joueur, 25 € au club, 70 € au comité départemental après la 10^{ème} ouverture de compte, 140 € après la 20^{ème} ouverture de compte... au-delà de 30, une prime de 210 € par tranche de 10 ouvertures de compte supplémentaire. Proposition étendue à la Ligue : 10^{ème} ouverture de compte, 30 € pour la Ligue, 20^{ème}, 60 €, 30^{ème} 90 €, et ensuite 90 € toutes les 10 ouvertures de compte.

▪ si le joueur est majeur : 40 € au club, 20 € à l'adhérent, au comité 140 € après la 10^{ème} ouverture de compte, au-delà de 20, 140 € toutes les 10 ouvertures. Pour la Ligue, 60 €. Seule obligation : faire la promotion de cette proposition.

✓ Marcel COSTES : date limite d'inscription pour le BF2 : fin juin 2009. Examen et stage à AIX EN PROVENCE.

✓ Jean Claude DUBOIS : journée du 8 novembre, pour les arbitres de Ligue prévue à MONTAUBAN.

↳ CD 32 : RAS

↳ **CD 46** : Bernard DESSEAUX : pourquoi la triplète féminine championne départementale ne participe pas au Championnat de Ligue, pourquoi ne la qualifie-t-on pas pour le championnat de France de l'année suivante, comme pour les masculins ?

- réponse du président : on a toujours essayé de favoriser les équipes qualifiées pour leur participation au championnat de l'année en cours. Il faudrait faire l'impasse du championnat de Ligue une année : à voir pour l'année prochaine. Idem pour la doublette et la triplète de jeu provençal.

Au dernier Congrès de Ligue de janvier, il avait été dit qu'aucun comité n'habillait ses joueurs, que ces derniers participaient sous les couleurs de leur club. Or, la HG et le TARN ET GARONNE ont habillés leurs joueurs. A quoi servent les décisions de la Ligue ?

✓ Réponse Michel LEBOT : en HG, tous les joueurs qualifiés pétanque et/ou jeu provençal sont habillés par le Comité. Les joueurs qualifiés au provençal auraient-ils compris d'être traités différemment qu'à la pétanque, en matière d'habillement ?

✓ Alain GARCES : cette décision a fait boule de neige auprès des joueurs du CD 82 qui ont demandé de bénéficier de la même mesure, grevant le budget de leur comité de 40 maillots. La HG n'a pas mesuré l'ampleur des retombées de cette décision au sein de la Ligue, mettant en porte à faux ses départements.

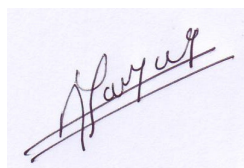
Rappel : les décisions prises en réunion de Ligue doivent être appliquées et respectées.

↳ **CD 65** : Paul FILBET encourage les échanges d'arbitres sur les Championnats Départementaux

↳ **CD 81** : RAS

↳ **CD 82** : RAS

Le Président de la Ligue Midi Pyrénées



Alain GARCES

La secrétaire



Marie Madeleine CLAMENS

Championnats de Ligue 2010

1^{er} week end : Ascension les 13, 14, 15 et 16 mai 2010

Jeudi 13 mai : 9 H Mixte 16 équipes

Vendredi 14 mai : 14 H Vétéran 32 équipes (poules + 1 partie)

Samedi 15 mai : 9 H Provençal Doublette 32 équipes (poules jouées)

10 H Vétéran ¼ de finale

14 H Tête à tête Homme et Femme 16 joueurs H + 16 joueurs F
(poules jouées)

Vétéran ½ finale et finale

Dimanche 16 mai : 8 H Provençal 1/8^{ème} de finale

10 H Tête à tête Homme et Femme ¼ de finale

14 H Tête à tête Homme et Femme ½ finale et finale

14 H Provençal ½ finale et finale

Terrains samedi : 16 provençal

18 pétanque

Joueurs : 224

2^{ème} week end : Pentecôte les 22, 23 et 24 mai 2010

Samedi 22 mai 9 H Provençal Triplette 32 équipes (poules jouées)

Dimanche 23 mai : 8 H Provençal 1/8^{ème} de finale

14 H Doublette Homme 32 équipes (poules + 1 parties)

Doublette Femme 32 équipes (poules + 1 parties)

Provençal ½ finale et finale

Lundi 24 mai : 10 H Doublette Homme et Femme ¼ de finale

14 H Doublette Homme et Femme ½ finale et finale

Terrains : Samedi : 16 provençal

Dimanche : 8 provençal et 32 pétanque

Joueurs : 224

3^{ème} week end : 1^{er} week-end de juin les 5 et 6 juin 2010

Samedi 5 juin : 14 H Triplette Homme 32 équipes (poules finies + 1 partie)

Triplette Femme 16 équipes (poules finies)

Triplette Junior, Cadet, Minimes 16 équipes par catégorie

(poules finies)

Dimanche 6 juin : 10 H Toutes catégories ¼ de finale

14 H Toutes catégories ½ finale et finale

Terrains: 48

Joueurs : 288